

intéressent le plus. La population devra être mieux équilibrée par tout le pays avant que nous puissions tirer le meilleur parti de nos chances industrielles et agricoles, et je crois que les cultivateurs adoptent rapidement cette manière de voir.

Me permettrai-je quelques remarques au sujet des artisans. Dans un intervalle de plusieurs années, il m'a été donné de travailler pour eux et avec eux, de tenter de favoriser leurs intérêts. Ils ont patiemment ingurgité des panacées du genre de celles qu'on leur présentait en 1924 et ils ont enduré l'exil afin d'obtenir du travail. Près de 800,000 artisans ont quitté le Canada de 1922 à 1929.

L'honorable M. CASGRAIN: En sept ans.

L'honorable M. ROBERTSON: De huit dollars, la capitation qu'exigeait le gouvernement américain est montée. En mettant la moyenne à vingt dollars durant ce laps de temps, nos émigrés auraient payé à même leurs maigres revenus une somme d'environ neuf millions et demi de dollars pour avoir le privilège de s'exiler. Durant le même intervalle, nous avons reçu presque autant d'immigrés et l'Etat a dépensé près de dix-huit millions pour les attirer ici. Un livre intéressant de Robert English, livre qui vient de paraître et que distribuent les Chemins de fer nationaux du Canada, dit:

Pour l'immigration et la colonisation, les dépenses réunies du gouvernement fédéral et des deux grandes voies ferrées ne sont pas inférieures à 50 millions de dollars par année.

L'honorable M. CASGRAIN: N'est-il pas vrai que la plupart de ceux qui ont quitté le Canada pour se rendre aux Etats-Unis n'étaient pas nés ici mais venaient de l'étranger et se servaient de notre pays comme d'une porte d'entrée?

L'honorable M. ROBERTSON: Je regrette d'avoir à différer d'avec mon honorable ami. La loi des contingents limite grandement le nombre de ceux qui n'étant pas des Canadiens, entrent aux Etats-Unis. Du reste, les archives de l'immigration américaine ont trait aux citoyens canadiens de naissance. Relativement peu de personnes nées à l'étranger ont traversé la frontière, car il leur fallait se conformer à la loi des contingents. D'ailleurs, le flot de l'immigration aux Etats-Unis n'est plus ce qu'il était il y a quatre à cinq ans. Pourquoi? Pour l'unique raison que nos voisins, prévoyant il y a dix ans ce qui arriverait, ont fermé leurs portes à demi aux étrangers de toutes les parties du monde, sauf l'Amérique du Nord. Pourtant, malgré l'augmentation de la capitation et les autres mesures tendant à restreindre l'immigration, les Etats-Unis attei-

gnirent il y a un an environ ce qu'on pourrait appeler le point de saturation, parce que l'emploi des machines dispensait l'industrie d'employer autant de bras et aussi par suite de l'accroissement naturel de la population dans un pays de cent vingt millions d'habitants. Aussi, à présent, ils ne peuvent plus absorber le trop-plein de notre main-d'œuvre. Hier encore, je lisais dans un journal que 798 Canadiens employés par la cité de Détroit avaient été congédiés arbitrairement et qu'ils reviendraient au Canada y chercher du travail.

Vu l'accroissement des importations, la diminution des exportations, la présence au pays de près de 100,000 sans-travail, le flot ininterrompu des immigrants assistés, l'impossibilité d'évacuer sur les Etats-Unis le surplus de nos ouvriers, je prétends, honorables messieurs, que le temps est venu où notre Gouvernement devrait songer sérieusement à modifier radicalement la politique insensée qu'il a énoncée en 1924. Tâchons de mieux comprendre les besoins des nôtres et, les ayant compris, appuyons des doctrines qui leur serviront à développer le pays pour eux-mêmes d'abord, tout en cultivant de bonnes dispositions envers les autres nations.

L'honorable M. HAYDON: Puis-je poser une question à l'honorable sénateur?

L'honorable M. ROBERTSON: Certainement.

L'honorable M. HAYDON: Dira-t-il qu'une plus forte protection à l'industrie suffirait?

L'honorable M. ROBERTSON: Voici ce que je dirai, croyant que c'est parfaitement vrai; si nous avions une plus forte protection, et si nous n'avions pas abaissé notre tarif en 1924, des centaines de mille ouvriers canadiens n'auraient jamais quitté le pays, nos cultivateurs auraient ici un marché beaucoup plus grand et la situation que le chômage a créée n'existerait pas.

L'honorable M. HAYDON: Une autre question m'est-elle permise? L'honorable sénateur avouera que les Etats-Unis sont un pays où la protection est assez élevée. Comment conciliet-il son raisonnement avec le fait qu'il y a aujourd'hui quatre millions de sans-travail là-bas.

L'honorable M. ROBERTSON: Je dirai à mon honorable ami que j'ai déjà répondu à cette question même lorsque j'ai déclaré que l'emploi des machines, qui jettent sans cesse sur le pavé des milliers d'ouvriers, et le débordement des berceaux expliquent l'embarras où les Etats-Unis se trouvent. Là-bas, il y a aujourd'hui bien des patrons qui sont en faveur d'une semaine de cinq jours ou d'une journée